

Baccalauréat session de juin 2020

- A l'issue du 1^{er} groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand

A la session du baccalauréat de juin 2020, 12 392 candidats se sont présentés au premier groupe d'épreuves du baccalauréat (-24 candidats par rapport à 2019). Tous baccalauréats confondus, l'académie de Clermont-Ferrand affiche un taux de réussite de 92,0% à l'issue du 1^{er} groupe, en hausse par rapport à 2019 (+11,3 points). La hausse la plus importante concerne le baccalauréat général (+11,6 points pour atteindre 94,3%), le taux de réussite du baccalauréat technologique augmente de 11,2 points (90,0%) et celui du baccalauréat professionnel augmente de 10,7 points (88,6%).

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DOM		Académie de Clermont-Ferrand			
	Rappel juin 2019	juin 2020	Rappel juin 2019	2020		Taux de réussite
				Présents	Admis	
Littéraire	81,5 %	92,4 %	86,3 %	1 053	978	92,9 %
Scientifique	80,3 %	95,1 %	83,5 %	3 480	3 304	94,9 %
Economique et social	77,5 %	93,9 %	80,1 %	2 306	2 166	93,9 %
TOTAL Général	79,5 %	94,3 %	82,7 %	6 839	6 448	94,3 %
ST2S	79,5 %	91,9 %	83,6 %	476	441	92,6 %
STD2A	92,4 %	98,2 %	93,8 %	91	91	100,0 %
STMG	71,2 %	87,2 %	71,1 %	974	855	87,8 %
STI2D	78,0 %	91,0 %	81,1 %	595	534	89,7 %
STL	79,6 %	90,6 %	87,0 %	187	164	87,7 %
STHR	86,2 %	95,4 %	90,6 %	67	65	97,0 %
TOTAL Technologique	75,4 %	89,4 %	78,8 %	2 390	2 150	90,0 %
TOTAL Général et Technologique	78,4 %	93,0 %	81,7 %	9 229	8 598	93,2 %
Production	75,2 %	87,1 %	75,5 %	1 405	1 238	88,1 %
Services	76,2 %	87,6 %	79,9 %	1 758	1 563	88,9 %
TOTAL Professionnel	75,8 %	87,4 %	77,9 %	3 163	2 801	88,6 %
TOTAL toutes séries	77,7 %	91,5 %	80,7 %	12 392	11 399	92,0 %

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 55,2% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente de 11,6 points (94,3%). L'académie présente le même résultat que le niveau national. Toutes les séries sont en hausse : la série ES de 13,8 points, la série S de 11,4 points et la série L de 6,6 points.

■ Baccalauréat technologique :

Ces candidats représentent 19,3% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite augmente de 11,2 points, taux légèrement supérieur au résultat national (+0,6 point). La série STMG a la plus forte hausse (+16,7% pour atteindre 87,8%) ; la plus faible hausse est pour la série STL, avec +0,8 point (pour atteindre 87,7%).

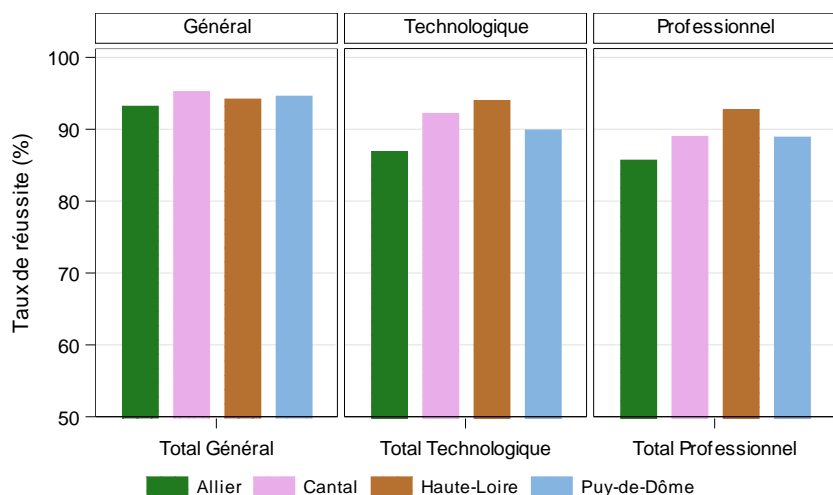
■ Baccalauréat professionnel :

Ces candidats représentent 25,5% des présents tous baccalauréats confondus. Le taux de réussite est en hausse dans les deux domaines de la voie professionnelle : +12,6 points pour la production (88,1% d'admis) et +9,0 points pour les services (88,9% d'admis). Ceci conduit à une hausse du taux de réussite pour le baccalauréat professionnel de 10,7 points pour atteindre 88,6%. Ce taux reste par ailleurs supérieur au résultat national (+1,2 points).

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : A la session de juin 2020, 1 053 candidats se sont présentés dans la série littéraire, 978 ont été reçus au 1^{er} groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 92,9%. Le taux national de cette série à la session de juin 2020 est de 92,4%.

Résultats par département



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 95,2% pour le département du Cantal.

A la session de juin 2020, le département du Cantal affiche le taux de réussite au baccalauréat général le plus élevé, avec 95,2%. Dans la filière technologique, il rend cette année sa première place au département de la Haute-Loire, qui atteint 94,0%. Ce dernier garde le meilleur taux de réussite dans la filière professionnelle, avec 92,7%. Rappelons que la Haute-Loire a la plus grande part de bacheliers issus du secteur privé (38,3%, contre 16,0% dans le reste de l'académie). Il représente 17,2% de l'ensemble des bacheliers de l'académie.

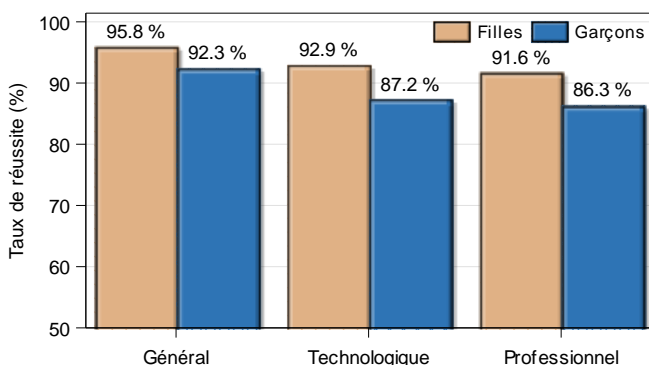
Les bacheliers sont les plus nombreux dans le Puy-de-Dôme (50,0% des bacheliers de l'académie). La réussite des bacheliers puydômois au baccalauréat général (94,6%) est un peu plus faible que dans le Cantal (-0,6 point) et similaire à

celle de la Haute-Loire (-0,2 point). Dans la filière technologique, le taux de réussite du Puy-de-Dôme (89,9%) est inférieur à ceux de la Haute-Loire et du Cantal (respectivement -4,1 points et -2,3 points). Dans la filière professionnelle, la réussite du Puy-de-Dôme est plus faible que dans la Haute-Loire (-3,8 points) mais similaire à celle du Cantal (respectivement 88,9% et 89,0%).

L'Allier est le département qui affiche le plus faible taux de réussite quelle que soit la filière : 93,2% en filière générale, 86,9% en filière technologique et 85,7% en filière professionnelle.

Globalement, les départements de l'académie sont plutôt homogènes en termes de réussite au baccalauréat général. Ils sont plus hétérogènes dans les filières technologique et professionnelle.

Résultats filles/garçons



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

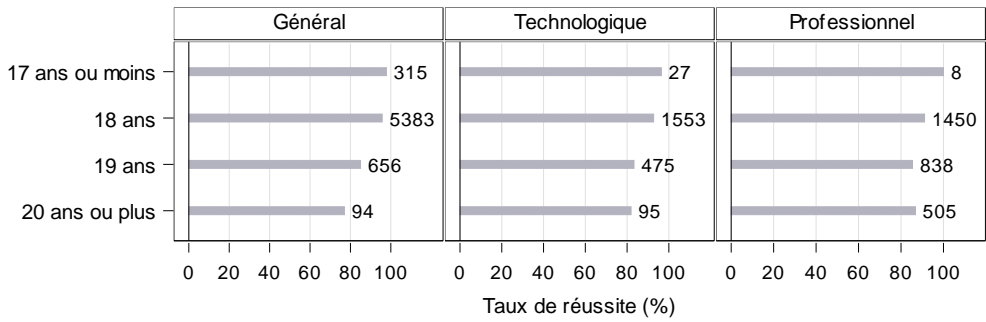
Clé de lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 95,8% au baccalauréat général, contre 92,3% pour les garçons.

La proportion de bachelières parmi les bacheliers de l'académie est en baisse par rapport à la session 2019 (de 53,3% à 52,5%).

L'académie compte 581 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+2,4%) et par un taux de réussite nettement supérieur, tous baccalauréats confondus, pour les filles (94,4% contre 89,5% pour les garçons). L'écart filles/garçons (+4,9 points pour les filles) diminue cette année (-1,9 point).

L'écart filles/garçons est un peu moins marqué pour le baccalauréat général mais seulement dans la série scientifique (+2,0 points pour les filles). Dans la filière technologique, c'est dans la série ST2S que l'écart est le plus important (+10,0 points pour les filles).

Résultats par âge



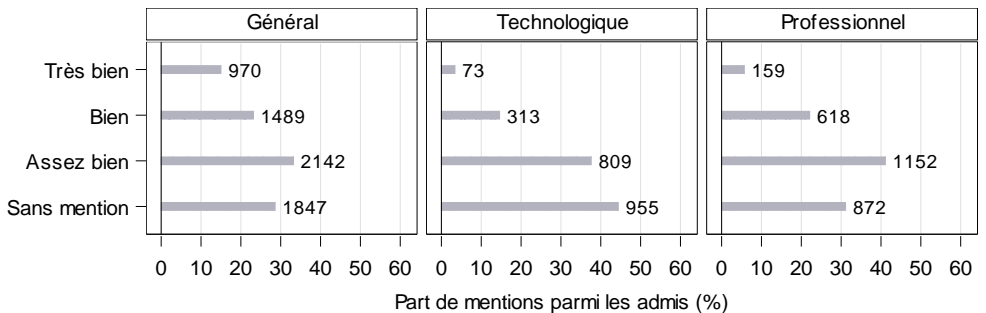
Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES
Clé de lecture : 5 383 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 95,7%.

Quel que soit le baccalauréat considéré, la plupart des admis sont âgés de 18 ou 19 ans. Ils représentent 93,7% des admis pour le baccalauréat général, 94,3% des admis pour le baccalauréat technologique et 81,3% des admis pour le baccalauréat professionnel. Pour ce dernier, près de 1 candidat sur 5 a 20 ans ou plus.

De manière générale, l'avance scolaire augmente le taux de réussite.

97,8% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme général contre 77,0% pour les candidats âgés de 20 ans ou plus. 96,4% des « 17 ans et moins » obtiennent leur diplôme technologique contre 81,9% pour les 20 ans et plus. 100,0% des « 17 ans et moins » ont le diplôme professionnel contre 86,8% chez les 20 ans et plus. Toutefois, l'écart entre les générations est moins marqué dans les filières technologique et professionnelle.

Les mentions



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES
Clé de lecture : 2 142 lauréats du baccalauréat général, soit 33,2% des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

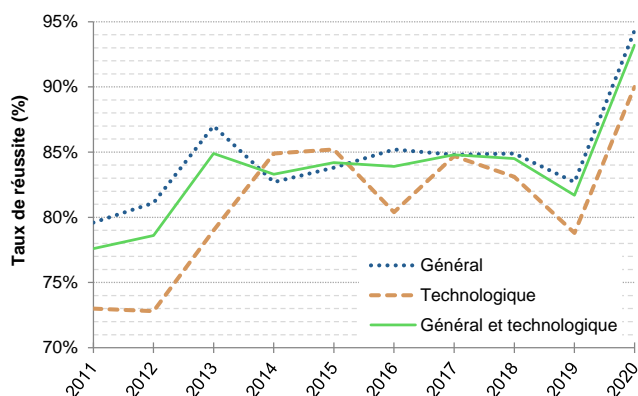
La proportion de mentions parmi les admis tous baccalauréats confondus est en hausse par rapport à la session 2019 (passant de 61,4% à 67,8%).

71,4% des admis au baccalauréat général et 55,6% des admis au baccalauréat technologique obtiennent une mention. Par rapport à 2019, la proportion de bacheliers avec mention augmente dans les trois filières générale,

technologique et professionnelle, respectivement de 5,5 points, 3,7 points et 10,3 points.

Tous baccalauréats confondus, la proportion de bacheliers avec une mention « bien » ou « très bien » est de 31,7% des admis. Cette proportion est bien plus élevée dans la voie générale (38,1%) que dans les voies technologique et professionnelle (respectivement 18,0% et 27,8%).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Clé de lecture : le taux de réussite au baccalauréat technologique session 2011 était de 73,0%.

Depuis 2011, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 15,6 points. Toutefois, depuis 2014, la tendance est une relative stabilité, avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations est un peu plus importante pour la voie technologique. A la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique est en hausse (respectivement +11,6 et +11,2 points).

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (applications OCEAN et CYCLADES).

Le champ comprend tous les candidats scolarisés dans l'académie de Clermont-Ferrand quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue), hors établissements relevant du ministère de l'agriculture. Les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas intégrés dans les statistiques.

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas les sessions de remplacement du mois de septembre et ne concernent que les résultats du premier groupe.

La session 2020 comporte deux particularités, dues à l'épidémie de Covid-19. La première particularité est que les résultats sont issus du contrôle continu. La seconde particularité est issue de la première : une petite partie des candidats, non éligibles au contrôle continu, sont directement inscrits à la session du mois de septembre 2020 (le nombre de ces candidats était de 61 à la session de septembre 2019, le nombre de candidats prévus à celle de septembre 2020 est de 257).

Définitions

Premier groupe d'épreuve : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré comme présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Pour la session 2020, la notion de candidat « présent » est tributaire des conditions particulières liées aux épreuves (contrôle continu).

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

STHR : Hôtellerie



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteur(e)

Stéphane Frugier

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)